



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 mai 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 21 mai 2012

SEANCE DU 14 MAI 2012

Délibération n° D20120229

**PRUS - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DU
CLOU BOUCHET - DEVOIEMENT DES RESEAUX NUMERICABLE**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mai 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : Mme Anne LABBE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Virginie LEONARD donne pouvoir à Bernard JOURDAIN

PRUS

**PRUS - AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER
DU CLOU BOUCHET - DEVOIEMENT DES RESEAUX
NUMERICABLE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre des opérations d'aménagement des espaces publics sur le quartier du Clou Bouchet, les études de maîtrise d'œuvre ont, conformément au programme, identifié les interventions préalables à réaliser sur les réseaux divers.

Pour ce qui concerne les réseaux Numéricâble, sur le périmètre d'intervention du PRUS, quatre tronçons du réseau nécessitent des dévoiements afin de permettre la mise en œuvre des travaux d'aménagement des espaces publics et la libération des emprises destinées à la construction.

Les modifications à intervenir sur le réseau Numéricâble du quartier concernent :

- le dévoiement d'une canalisation située entre la rue Bonnevey et la rue Painlevée
- le dévoiement d'une canalisation située Place Joseph Cugnot
- le dévoiement d'une canalisation située entre la rue Broglie et la rue Chasles
- le dévoiement d'une canalisation située entre la rue Fizeau et la rue Daguerre

Les travaux de génie civil sont réalisés par la Ville. En revanche, les travaux de câblage (fourniture, tirage sous fourreaux de câbles d'alimentation et le raccordement sur réseaux existants) sont réalisés par Numéricâble.

Les coûts associés à ces dévoiements sont intégrés à l'opération, leur estimation s'élève à :

- le dévoiement entre la rue Bonnevey et la rue Painlevée : 19 209,36 € HT soit 22 974,39 € TTC
- le dévoiement place Joseph Cugnot : 8 124,99 € HT soit 9 717,49 € TTC
- le dévoiement entre la rue Broglie et la rue Chasles: 11 254,25 € HT soit 13 460,08 € TTC
- le dévoiement entre la rue Fizeau et la rue Daguerre: 1 996,08 € HT soit 2 387,31 € TTC

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les devis estimatifs de dévoiement du réseau Numéricâble ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER